



FRANCE

Gaza : après Sciences Po, l'exécutif veut éviter l'embrasement des universités

- Alors que le processus de sélection de la direction de Sciences Po commence, l'administrateur provisoire, avec le soutien du gouvernement, prépare un débat pour calmer le jeu et éviter une contagion de la contestation.
- La police est intervenue lundi après-midi à la Sorbonne pour évacuer une cinquantaine de militants pro-palestiniens.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Marie-Christine Corbier

Le top départ du dépôt des candidatures à la tête de Sciences Po Paris débute cette semaine dans les pires conditions. L'établissement est en pleine effervescence, après la mobilisation pro-palestinienne tendue de la semaine dernière, qui s'est conclue par un accord entre les manifestants et la direction. L'appel à candidatures doit être publié jeudi au « Journal officiel ». Les dossiers seront acceptés jusqu'au 30 juin avant des auditions prévues en septembre. Le contexte actuel aura évidemment des conséquences pour la prochaine direction.

Mais tous les regards se tournent déjà ailleurs, vers le risque d'embrasement dans les universités alors que la police est intervenue à la Sorbonne lundi après-midi, à la demande de Matignon, pour évacuer une cinquantaine de militants qui avaient installé des tentes dans la cour du bâtiment historique.

« Jamais de droit au blocage »

La candidate LFI aux élections européennes Rima Hassan, porte-étendard de la cause palestinienne en France, qui avait appelé vendredi au « soulèvement » à Sciences Po, a encouragé le Comité Inter Sciences Po, qui réunit tous les instituts d'études politiques de France, « ainsi que toutes les universités de France à se mobiliser ». L'Union étudiante a appelé samedi, « à Sciences Po comme partout en France, à se soulever contre la répression et pour

la paix à Gaza ». Dimanche, la patronne des députés LFI, Mathilde Panot, a indiqué sur RTL que son parti « soutiendra » d'éventuels nouveaux blocages. Et Manuel Bompard, le leader de LFI, a souhaité lundi sur Public Sénat que les mobilisations pour Gaza « prennent de l'ampleur » dans les universités.

Dans ce contexte, la marge de manœuvre du gouvernement est étroite. « Il n'y aura jamais de droit au blocage », a martelé Gabriel Attal, samedi, à l'occasion d'un déplacement dans la Manche. Le Premier ministre affiche sa fermeté, dans la droite ligne de son déplacement à Sciences Po, le 12 mars, lorsqu'il avait condamné « une forme de pente, de dérive, liée à une minorité agissante et dangereuse à Sciences Po ».

Les critiques sont vives, jusque dans la majorité, sur l'accord conclu vendredi soir entre la direction de l'établissement et les étudiants pro-palestiniens. « Je suis extrêmement gênée face à ce qui s'apparente à une capitulation, à une soumission face à une minorité d'étudiants qui empêchent les autres d'apprendre », a réagi vendredi soir la députée Maud Brégeon, porte-parole du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale.

La direction de l'établissement s'est engagée à organiser un « townhall ». L'expression, importée des Etats-Unis où les universités ont du mal à reprendre le contrôle de leurs campus, renvoie à un débat avec la direction où « toutes

les questions pourront être posées » et où des discussions concernant les revendications des étudiants pourront être « menées ». Une réunion devait se tenir lundi pour définir les conditions de préparation d'un débat serein.

Sanctions suspendues

La direction de Sciences Po a par ailleurs annoncé vendredi « la suspension des saisines de la section disciplinaire engagées depuis le 17 avril ». En échange, les étudiants s'étaient engagés à ne plus perturber les cours, les examens et activités de l'institution.

A ceux qui jugent que Sciences Po a cédé aux étudiants, la ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, explique qu'il n'en est rien. « Jamais des sanctions sur l'antisémitisme ne seront abandonnées, a-t-elle insisté dimanche soir sur BFM TV. Il n'en est pas question. » La suspension des sanctions auxquelles Sciences Po fait référence dans l'accord n'a « pas de lien avec l'antisémitisme », a assuré la ministre. De même, « il n'est pas question de revenir » sur les revendications des étudiants relatives à l'appel au boycott académique sur les liens avec des universités israéliennes ou des partenariats, demandés qu'elle qualifie d'« illégitimes ».

Plainte contre Jean-Luc Mélenchon

Sylvie Retailleau a aussi annoncé que le ministère allait porter plainte contre Jean-Luc Mélenchon pour





injure publique devant un agent public. Le leader de LFI avait dressé un parallèle entre le président de l'université de Lille et le criminel nazi Adolf Eichman, après l'annulation d'une conférence sur Gaza. « *L'instrumentalisation de la violence est inacceptable* », a martelé Sylvie Retailleau.

Si le propos est ferme, l'ancienne présidente d'université cherche aussi l'apaisement par la restauration du débat, pour éviter un embrasement universitaire. Sylvie Retailleau soutient Sciences Po qui veut « *installer un débat* », après « *le spectacle désolant* » de vendredi. Il aura lieu jeudi. « *On va essayer de recréer un vrai débat universitaire*, insiste la ministre. *Le débat, oui. Le blocage, non, et surtout l'escalade, non.* » Pour le gouvernement, qui avait déclaré que « *des lignes rouges [avaient] été franchies* », la ligne de crête est étroite.



Lire l'éditorial de
Jean-François Péresse
Page 14



Plusieurs dizaines d'étudiants se sont rassemblés lundi à la mi-journée à la Sorbonne. Photo Reuters

